



Paris , le 20 janvier 2012

à

Monsieur VERDIER

Directeur Général de l'Administration et de la Fonction Publique

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Monsieur le Directeur Général,

Je reviens vers vous de manière pressante au sujet des SRIAS au nom de toutes les organisations syndicales représentées au CIAS.

Je vous rappelle les termes de la déclaration unitaire qui soulignait lors de la dernière séance plénière du CIAS « *la situation d'urgence des sections régionales* » et sollicitait une intervention forte de votre part.

*« Sans attendre la suite du débat général de fond engagé, ni examiner en détail l'amélioration souhaitable du dispositif ayant installé les SRIAS, il faut prendre les mesures immédiates qui s'imposent. Il faut redonner à de nombreuses SRIAS les moyens de fonctionner correctement dont elles sont actuellement privées. Différer plus longtemps la prise en charge de cette question mettrait en péril l'action sociale déconcentrée en ruinant au passage partie des efforts de lutte contre la sous-consommation des crédits, pénaliserait les agents et pèserait lourdement sur le renouvellement des présidences de SRIAS au printemps prochain »*

Les organisations syndicales nourrissent les plus vives inquiétudes car les diverses remontées du terrain indiquent depuis une nette détérioration du fonctionnement de plusieurs SRIAS : absence de personnel de soutien et de mise en oeuvre, situation de conflit ou de blocage avec des préfectures sur la prise en charge des frais de déplacements des représentants de personnels, voire sur la tenue même de l'instance ...

Continuer à différer plus longtemps la réponse à ces situations, laisser ce type de problèmes s'étendre à d'autres régions irait à l'encontre du travail sérieux engagé au CIAS depuis plusieurs mois, que ce soit pour la réduction notable de la sous-consommation ou pour la réflexion de fond sur l'évolution souhaitable et possible de l'action sociale.

En l'état et faute de réponse rapide, il n'apparaît actuellement pas possible pour les organisations syndicales d'envisager sereinement le renouvellement des présidences de SRIAS ni d'engager les formalités et procédures nécessaires à ces désignations.

Les organisations syndicales vous demandent donc, Monsieur le Directeur Général, sans attendre l'échéance normale de la prochaine commission permanente prévue fin mars, d'organiser en urgence avec les interlocuteurs indispensables une réunion spécifique de travail pour recenser, étudier de manière précise et circonstanciée ces situations problématiques afin d'obtenir du niveau de responsabilité adéquat (Dgafp, MI-OMCTI, services PM, préfectures...) des directives claires pour y apporter des réponses.

pour les organisations syndicales

Alain VIBERT-GUIGUE

Co-animateur de la CP de suivi des SRIAS